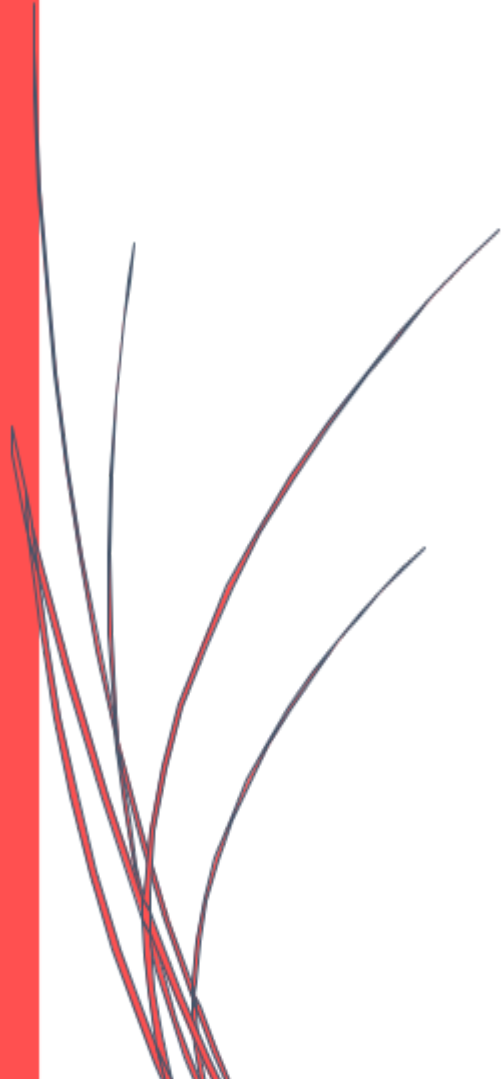


Projet Associatif de
Neuville Sports
TRONC COMMUN

Décembre 2025





PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Table des matières

1) PREAMBULE	3
a) STRUCTURATION DU DOCUMENT	3
b) POURQUOI CE PROJET ASSOCIATIF ?	3
c) CONSÉQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION DU PROJET ASSOCIATIF	3
2) ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION	4
a) Identité de l'Association	4
3) Fonctionnement de Neuville-Sports	8
4) État des lieux économique de Neuville Sports	11
a) Immobilier	11
b) Matériel	11
c) Communication	11
d) Gestion financière	12
5) Les Valeurs de Neuville-Sports	12
a) Le Respect	13
b) L'Ouverture	13
c) La Responsabilité	13
d) L'Autonomie	13
e) La Solidarité	13
6) LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF	16
FICHE ACTION N° 2021-A: Gestion des Ressources Humaines	16
FICHE ACTION N° 2021-B: Gestion des Ressources Matérielles	19
FICHE ACTION N° 2021-G: Le site de la Salle Saint-François	21
FICHE ACTION N° 2021-H: Connaissance des valeurs de Neuville Sports	23
FICHE ACTION N° 2026-A: Communication	25
FICHE ACTION N° 2026-B: Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)	26



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

1) PREAMBULE

a) STRUCTURATION DU DOCUMENT

Neuville Sports étant une association multi activités, appelées Sections, il a été nécessaire de bâtir un document chapeau concernant Neuville Sports Général. Les sections qui le souhaitent pourront bâtir leur propre Projet Associatif sur la base du Tronc commun.

Le document présent concerne Neuville Sports Général, ainsi que toutes ses sections

b) POURQUOI CE PROJET ASSOCIATIF ?

- Pour préparer demain.
- Pour exprimer les ambitions de l'Association.
- Pour que chaque membre connaisse son Association et sa Section :
D'où elle vient, où elle en est, où elle va et par quel chemin elle veut s'y rendre.
- Pour que chaque membre comprenne le sens de son engagement dans l'Association et sa Section, et connaisse le rôle qu'il doit y jouer.

c) CONSÉQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION DU PROJET ASSOCIATIF

- Clarification des valeurs, des objectifs et des priorités de l'Association.
- Clarification des actions de l'Association.
- Clarification des moyens à mettre en place.
- Évaluations régulières de l'avancée des actions mises en place.
- Interrogations sur nos statuts, nos modes de fonctionnement et nos règles.
- Disponibilité d'une base d'informations, nécessaire par exemple, pour informer les élus, personnalités, autorités, sponsors, nouvelles recrues, la presse ou encore pour l'obtention de subventions.

Ainsi, lorsqu'une Section aura besoin de présenter son Projet Associatif à l'un de ces organismes, il lui suffira d'assembler le document chapeau et celui de sa section.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

2) ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION

a) Identité de l'Association

Neuville Sports est implantée à Neuville-aux-Bois, ville du Loiret située à 22 km au Nord d'Orléans et à 100 km au sud de Paris.

Avant la dernière restructuration des cantons, Neuville-aux-Bois était un chef-lieu de canton et comptait en 2020 environ 4.700 habitants, et vient de dépasser les 5.000 habitants en 2023. Neuville-aux-Bois compte plus de 60 Associations et Neuville Sports est l'une des deux principales en nombre d'adhérents.

Neuville-Sports est une association sportive et culturelle, créée en 1888, et qui a donc dépassé les 130 ans.

Son siège social se trouve au 17 rue du Mail Est à Neuville-aux-Bois.

Selon ses Statuts, consultables sur le site : www.neuville-sports.com, l'Association a pour **objet** :

« Contribuer par tous les moyens en son pouvoir à l'éducation physique, morale et artistique de tous. Elle pratique également les activités physiques et sportives pour handicapés de quelque nature que ce soit selon ses possibilités d'accueil ».

Neuville Sports comporte en 2025 neuf sections :

- Ensemble Vocal (Au Vert Bois).
- Éveil de l'Enfant.
- Football.
- La F.A.C. (Famille Ateliers Convivialité).
- Taï-Chi-Chuan incluant le Yoga, activité nouvelle créée en 2021.
- Tennis de Table.
- Tir à l'Arc.
- Volley-Ball.

Une nouvelle section, appelée "Danse et GR" a vu le jour en 2025, issue d'une entente entre Neuville Sports avec l'Association COC située à Chilleurs aux Bois.

Un descriptif de chaque section est consultable sur le site internet www.neuville-sports.com

Neuville Sports adhère depuis toujours à la F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France), fédération affinitaire qui par définition est vouée aux Sports et à la Culture, ce qui correspond à 100% aux activités de Neuville Sports.

Certaines sections de Neuville Sports adhèrent à la FSCF pour tous leurs membres (Danse et GR, Éveil de l'Enfant, Ensemble Vocal, Taï Chi Chuan et F.A.C.). D'autres n'adhèrent pas du tout (Tennis



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

de Table, Tir à l'Arc) et d'autres adhèrent pour une partie de leurs adhérents, en particulier pour des activités de Loisir (Volley-Ball et Football).

Neuville Sports a obtenu en 2017 la Certification F.S.C.F., certification qui atteste que le club répond à tous les critères exigés par la Fédération. Cette certification permet aux sections qui le désirent d'obtenir des Labels.

La FSCF apporte à Neuville Sports, de multiples aides en matière d'organisation, en matière juridique, en matière de supports documentaires divers, en matière de formations et de stages.

Parmi ces stages, on notera en particulier les camps SOLEADER et FICEP.

Les camps SOLEADER sont destinés à de jeunes futurs cadres des associations.

Les camps FICEP sont internationaux (Communauté Européenne) et s'adressent à des jeunes sportifs, intéressés par l'encadrement d'autres sportifs.

Pour les sections qui participent à des compétitions sportives, la FSCF organise des championnats et des rencontres nationales qui donnent lieu à de formidables échanges humains et sportifs.

Un historique complet de l'Association peut être consulté sur le site de l'Association :

www.neuville-sports.com

Neuville Sports compte 766 adhérents au 30 juin 2025 provenant d'une cinquantaine de communes dont 45% de Neuville-aux-Bois et 55% d'autres communes.

L'Association accueille environ 52 % d'adultes et 48% de jeunes de moins de 18 ans.

La répartition Hommes/Femmes est de l'ordre de 54% d'hommes pour 46% de femmes.

Parmi les adhérents, hors Neuville-aux-Bois, la majorité vient des communes de la Communauté de Communes de la Forêt, qui regroupe : Aschères-le-Marché, Bougy-lez-Neuville, Loury, Montigny, Saint-Lyé-la-Forêt, Rebréchien, Trainou, Vennecy et Villereau.

Afin de mieux appréhender le bénévolat, une valorisation a été faite et s'établit pour 2025 à 13361 heures pour 120 bénévoles réguliers et occasionnels.

Neuville Sports utilise des structures municipales mises à disposition gratuitement : salles de réunion, salle des fêtes, complexe sportif, gymnase Pierre Perche, Stade de la Pichardièrre, salle de tennis de table ou parc de la Gilière. La mise à disposition gratuite de biens (terrains, salles...) représente 5 872 heures d'occupation en 2025 (soit 73 402 €).

Une convention annuelle existe, entre la Municipalité et Neuville Sports, sur la mise à disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Il est aussi à noter que Neuville-Sports et l'Amicale, l'autre association sportive et culturelle de Neuville aux Bois réunissent plus de 1300 membres (l'équivalent de 30 % de la population de Neuville aux Bois) et fonctionnent en harmonie pour dynamiser la vie associative neuvilloise et proposer une grande diversité d'activités, différentes de celles proposées par les autres associations neuvilloises.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Organisation de Neuville Sports

Neuville-Sports est géré par un Conseil d'Administration, appelé Comité Directeur. Ce Conseil d'Administration est composé :

- De membres de droit.
- De membres élus.
- De membres cooptés.

Membres de droit : Sont membres de droit, selon les statuts, les Présidents, les Trésoriers et les Secrétaires de chaque section. Lorsqu'une de ces personnes n'exerce plus les fonctions citées, elle perd d'office son statut de membre de droit. Si elle le souhaite, elle peut se présenter en tant que membre coopté, en vue d'être élue à la prochaine Assemblée Générale.

Membres élus : Sont membres élus, les personnes ayant été élues lors d'une Assemblée Générale. Leur mandat est de quatre ans, l'équivalent d'une Olympiade. Au bout de ces quatre années, elles doivent se faire réélire si elles souhaitent continuer à siéger au Conseil d'Administration.

Membres cooptés : Sont membres cooptés, les personnes qui feraient la demande d'entrer au Conseil d'Administration en cours d'année et que le Conseil doit coopter en attendant la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration élit, lors de la première réunion qui suit l'Assemblée Générale, un Bureau. Le Bureau est composé :

- D'un Président, c'est le Président de Neuville Sports.
- D'un ou de plusieurs Vice-Présidents.
- D'un Trésorier.
- D'un Trésorier adjoint le cas échéant.
- D'un Secrétaire.
- D'un Secrétaire adjoint le cas échéant.
- D'éventuels membres sans rôle particulier.

Les membres du Bureau peuvent être aussi bien des membres de droit que des membres élus.

Chaque section se doit d'élire un Bureau de section, composé :

- D'un Président.
- D'un ou de plusieurs Vice-Présidents.
- D'un Trésorier.
- D'un Trésorier adjoint le cas échéant.
- D'un Secrétaire.
- D'un Secrétaire adjoint le cas échéant.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Remarque importante : La seule personne responsable de Neuville Sports aux yeux de la loi est son Président.

Les Présidents de sections sont des représentants du Président de Neuville Sports, mais n'ont pas de responsabilité légale vis-à-vis de la loi. Cependant, les Présidents de sections ont un rôle prépondérant dans la bonne marche et la gestion de leur activité. Ils sont le lien direct avec les collectivités locales et les partenaires financiers.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

3) Fonctionnement de Neuville–Sports

Le Conseil d'Administration (ou Comité Directeur) :

Il se réunit entre 4 et 5 fois par saison. Les membres sont invités à y participer par une convocation envoyée par le Secrétaire Général quelques jours avant, avec un ordre du jour préparé par le Bureau.

Cependant, en début de séance, il est demandé aux membres s'ils ont des questions particulières à traiter qui n'étaient pas prévues à l'ordre du jour.

Le déroulement d'un Conseil d'Administration suit le plan suivant :

- Accueil des membres par le Président.
- Dans le cas où le Secrétaire Général serait absent, s'il existe un Secrétaire adjoint, c'est lui qui serait désigné secrétaire de séance. En cas de non existence d'un secrétaire adjoint, le Président désignerait un secrétaire de séance dans l'assemblée.
- Vérification des présents en vue du procès-verbal.
- Approbation du compte-rendu du précédent Comité Directeur.
- Traitement des différents points de l'ordre du jour.
- Un des points récurrents est le passage en revue de chaque section.
- L'autre point récurrent est le compte rendu des diverses commissions en cours.
- Traitement de questions diverses.

Prise de décisions : La prise de décision suit un schéma classique de débat, suivi d'un vote. La plupart du temps, le vote se fait à main levée sauf demande expresse d'un des membres du Comité.

Procès-verbal du Comité : A l'issue de la réunion, le Secrétaire Général rédige le procès-verbal de la réunion et l'envoie par courriel à l'ensemble des membres du Comité. Si des remarques sont faites à la lecture du procès-verbal, celui-ci est mis à jour et une nouvelle version est envoyée par courriel aux membres.

Le Bureau :

Il se réunit une fois par mois en moyenne. Les membres sont invités à y participer par convocation du Président, envoyée par courriel par le Secrétaire Général.

Le rôle du Bureau est :

- De mettre en œuvre les décisions prises en Comité Directeur.
- De lancer et de suivre les divers projets.
- De proposer et gérer les orientations politiques de l'Association.
- D'assister les sections en cas de problème humain ou financier.
- De préparer les ordres du jour des réunions du Comité Directeur.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Rôles particuliers :

- **Le Président :**

Son rôle essentiel est de présider toutes les réunions, Bureau, Comité Directeur et Assemblée Générale.

Il est l'interlocuteur direct des instances territoriales.

- **Les Vice-Présidents :**

Leur rôle essentiel est de remplacer le Président en cas d'absence et de représenter Neuville Sports là où cela s'avère nécessaire.

Ils se voient confier des missions particulières telles que le pilotage de commissions.

- **Le Secrétaire général,** assisté le cas échéant de son **secrétaire adjoint :**

Leur rôle est de tenir à jour tout l'administratif lié à l'Association, à savoir les convocations aux réunions, la rédaction et la diffusion des comptes rendus de réunion, la diffusion de messages particuliers à l'attention des membres du Bureau, ou du Comité Directeur, ou de Neuville Sports au complet.

Ils tiennent à jour le fichier des adhérents.

Ils doivent effectuer la déclaration des changements au sein du bureau en Préfecture et à la Jeunesse et Sports .

Lors de la révision des statuts, ils doivent déclarer les nouveaux statuts au Journal Officiel.

- **Le Trésorier général,** assisté le cas échéant de son **trésorier adjoint :**

Leur rôle est de gérer la partie financière de l'Association.

Ils gèrent le ou les comptes courants de l'Association, ainsi que le ou les comptes sur Livret. Ces comptes servent uniquement pour les dépenses et recettes dites « communes » à l'ensemble des sections, c'est-à-dire celles liées à la gestion des véhicules et des biens immobiliers. Ils servent également à recevoir la subvention de la Municipalité.

Le Trésorier Général réunit les Trésoriers des sections autant de fois que nécessaire en présence de leurs Présidents. En particulier, en début de saison, une réunion est nécessaire pour répartir la subvention municipale entre les sections.

Pour ce faire, chaque trésorier de section présente le budget de sa section, dans lequel figure le montant de la subvention demandée. La trésorerie centrale présente également son budget. La répartition se fait collégalement au mieux de ce qui est disponible.

En fin de saison, le Trésorier général collecte la comptabilité de chaque section et effectue la consolidation financière de l'Association. Cette consolidation est présentée lors de l'Assemblée générale.

Dans le cadre de la demande de subventions à la Municipalité, le Trésorier présente à celle-ci le résultat financier de la saison passée et le budget de la saison à venir.

Pour l'ANS (Agence Nationale du Sport), via le PSF (Projet Sportif Fédéral), c'est le trésorier général qui centralise les demandes de subventions



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Les sections :

Chaque section est responsable de son activité :

- **Gestion administrative** : Chaque section s'organise comme elle le souhaite. Toutefois, elle doit se doter au minimum d'un ou d'une Président (e), d'un ou d'une Secrétaire et d'un ou d'une Trésorier (ère). Pour les Sections de petite taille, plusieurs de ces rôles peuvent être regroupés sur une ou deux personnes.
- **Gestion financière** : Chaque trésorier présente son budget au Trésorier général et effectue la gestion financière de sa section dans le respect de ce budget. En fin de saison, il présente sa comptabilité pour consolidation au niveau de l'Association.
- **Gestion des adhésions** : Chaque section est libre de fixer le montant de ses adhésions, celui-ci dépendant le plus souvent des montants demandés par les Fédérations. Toutefois chaque section doit respecter une règle votée en Conseil d'Administration qui consiste à appliquer des réductions pour les familles, (couples et enfants du même foyer).

Chaque section peut démarcher ses propres partenaires financiers.

Chaque section se doit de respecter et de faire respecter les valeurs de Neuville Sports (Respect, Ouverture, Responsabilité, Autonomie et Solidarité).

La composition du Comité Directeur est consultable sur le site internet de l'Association :

[Structure du Comité Directeur - Neuville Sports - Neuville aux Bois 45 \(neuville-sports.com\)](http://neuville-sports.com)



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

4) État des lieux économique de Neuville Sports

a) Immobilier

Le siège social de Neuville Sports se situe au 17 rue Mail Est, communément dénommé « Salle St François ». Cette entité comprend :

- Une petite salle en dur de 25 m² environ.
- Une grande salle inutilisable d'environ 100 m².
- Un garage où sont entreposés 3 véhicules.
- Le tout sur un terrain de 1226.82 m².

Une Commission a été formée qui travaille sur le devenir de ce « site ».

Ce fut un lieu de convivialité qui fait partie de l'histoire de Neuville Sports, de son patrimoine culturel et qui mérite par-là, une attention toute particulière.

b) Matériel

Les trois véhicules précités sont destinés au déplacement des membres de Neuville Sports.

Un vidéoprojecteur est à disposition de l'ensemble des sections.

Les autres matériels de Neuville Sports appartiennent en propre aux différentes sections qui peuvent éventuellement en faire le prêt.

c) Communication

Neuville-Sports a développé un nouveau logo qui a été présenté lors de la cérémonie de lancement du 130^{ème} anniversaire en Janvier 2018.

Ce nouveau logo a cette particularité de présenter une base commune, déclinée de façon personnalisée pour chaque section et pour Neuville Sports Général. Tous ces Logos sont consultables sur le site internet de l'Association.

Neuville Sports possède un site internet : www.neuville-sports.com.

Chaque section possède un animateur délégué pour mettre à jour les pages de sa section.

Neuville Sports a mis en place un outil informatique pour stocker tous les documents de l'Association.

Une arborescence très fournie a été créée qui se décline de la façon suivante:

- Les sections avec un dossier chapeau par section
- Les Assemblées Générales
- Les Commissions
- Les Compte-rendus de réunion de Comité Directeur et de Bureau
- Les fichiers des adhérents classé par section et par année



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

- La Trésorerie Générale
- Les Procédures et Questionnaires divers

Des droits d'accès en lecture ou en modification ont été attribués aux différents responsables via leur adresse mail générique.

Chaque nouvelle personne à un poste de responsabilité recevra une formation spécifique.

Le secrétariat général diffuse un grand nombre d'informations par courrier électronique.

La mise en place du Site Internet a permis l'utilisation de son agenda qui est spécifique à chaque section mais qui regroupe tous les agendas sur la page d'Accueil du site. Ainsi tout un chacun a vue sur toutes les manifestations à venir et cela permet d'éviter les collisions d'agendas entre sections.

d) Gestion financière

Neuville Sports « général » (décrit dans le chapitre Organisation et Fonctionnement) effectue son bilan financier sur une période annuelle qui s'étend du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1, les neuf sections se calent donc sur cet arrêté des comptes.

Neuville Sports « général » est l'interlocuteur unique de la Municipalité et reçoit la totalité de la subvention municipale.

Neuville Sports « général » se charge de la répartition entre la caisse centrale et les huit sections, lors d'une réunion avec les trésoriers de toutes les sections, où sont aussi conviés les Présidents des sections. Ensuite, la répartition définie doit être validée par un vote du Comité Directeur.

Chaque section est autonome dans sa gestion, avec un regard permanent du Trésorier Général qui en rapporte au Comité Directeur.

Le budget annuel est de l'ordre de 354 000 euros.

5) Les Valeurs de Neuville-Sports

Il nous a semblé important de préciser les valeurs qui doivent prévaloir au sein de Neuville Sports et qui serviront à en tracer et mesurer l'évolution dans les domaines éducatif et social.

5 valeurs ont été affirmées :

- Le Respect.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

- L'Ouverture.
- La Responsabilité.
- L'Autonomie.
- La Solidarité.

Les axes de travail retenus pour ces valeurs sont :

a) Le Respect

- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle.
- Veiller à l'équité dans la relation aux personnes.
- Prendre en compte l'historique de l'Association, son origine, son histoire et son vécu.
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipement, installations, matériels ...) et respecter la nature et le cadre de vie.

b) L'Ouverture

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives.
- Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics.
- Favoriser la relation avec chacun.
- Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions.

c) La Responsabilité

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités.
- Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre .

d) L'Autonomie

- Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes (sans altérer les règles fondamentales du bon fonctionnement).

e) La Solidarité

- Maintenir et développer le lien social.
- Contribuer à la cohésion sociale.
- Veiller à aider les personnes en difficulté pour les différentes pratiques.

Afin que chacun ait à l'esprit ces valeurs nous avons créé un acronyme : R.O.R.A.S.

R comme Respect

O comme Ouverture

R comme Responsabilité

A comme Autonomie

S comme Solidarité



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

RORAS vient du verbe latin “roro, rorare” qui veut dire “couvrir de rosée”. Roras étant la deuxième personne du singulier, cela peut donc se traduire par “tu couvres de rosée”.

Dans notre contexte sportif, ceci pourrait se traduire par “**tu mouilles le maillot**” ou plus poétiquement en référence à notre logo on pourrait y voir “**une fleur étoilée qui se couvre de rosée**”.

À titre d'exemple, afin de montrer que ces valeurs peuvent s'inscrire concrètement dans la vie des sections, voici quelques exemples tirés de la vie de la section F.A.C. (Famille, Ateliers, Convivialité), mais qui peuvent s'appliquer à toutes les sections :

Pour le Respect

- **Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle :**

Veiller à ce que les activités soient suffisamment bien décrites pour que les personnes soient juges d'y participer ou non.

Si malgré tout une personne se trouve en difficulté lors d'une activité, elle devra être entourée.

- **Veiller à l'équité dans la relation aux personnes :**

Chaque membre est informé régulièrement de la vie et des orientations de la section, qu'il ait accès à internet ou pas.

Le montant de la participation à chaque activité est adapté à son prix de revient estimé et selon la conjoncture.

- **Prendre en compte l'historique de l'Association, son origine, son histoire et son vécu, choisir des activités en rapport avec l'éthique de Neuville Sports, notamment des activités que les autres associations n'organisent pas.**

Veiller dans le choix des dates, à ne pas interférer avec le calendrier des autres sections.

- **Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipement, installations, matériels ...) et respecter la nature et le cadre de vie .**

Garder à l'esprit de rendre les salles, véhicules et matériels empruntés dans l'état fourni.
Mise en place de covoiturages.

Pour l'Ouverture

- **Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives :**

Par exemple, la Fac cherche toujours à étendre ses activités, en plus du programme qui s'étoffe chaque année : récemment sont venues s'ajouter les activités suivantes : **Ateliers pastel sec** et une **Journée « Baptême de l'air »**.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

- **Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics :**
C'est dans la variété des activités que l'accessibilité au plus grand nombre est recherchée. En cas de succès, les séances sont dédoublées.
- **Favoriser la relation avec chacun :**
Toute opportunité est bonne pour développer la convivialité.
- **Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions :**
Un sondage auprès de tous les adhérents de Neuville-Sports a été réalisé en 2019 par la F.A.C.

Pour la Responsabilité

- **Aider à prendre conscience du sens des responsabilités**
- **Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre :**
Saisir l'opportunité en observant les qualités de chacun. Proposer des missions permettant la prise de responsabilité au sein de l'activité.

Pour l'Autonomie

- **Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes (sans altérer les règles fondamentales du bon fonctionnement)**
- Quelques responsabilités d'animation sont déléguées à des participants non membres du bureau. Les membres sont invités à proposer des activités et à participer à l'organisation (Exemple : dans le passé **sortie en Anjou ou en Pologne, verrines pour l'atelier cuisine, fabrication de nappes par l'atelier couture**).

Pour la Solidarité

- **Maintenir et développer le lien social**
Mettre en place ou participer à des actions communes au profit d'autres sections ou associations (Soirée dansante, Soirée de fin d'année, Lotos, tournoi Albert Hay, AG/Journée Neuville Sports, Téléthon,...). Conforter la solidarité entre sections.
- **Contribuer à la cohésion sociale**
Développer des activités accessibles à tous indépendamment de l'âge, du sexe ou de l'origine (mise en place d'un atelier cuisine avec le groupement chrétiens/musulmans)



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

6) LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF

Une analyse des « forces » et « faiblesses » de l'Association a permis de dégager les Actions suivantes :

FICHE ACTION N° 2021-A: Gestion des Ressources Humaines

Intitulé de l'action	<i>Gestion des ressources humaines</i>
Etat des Lieux	Neuville Sports ayant été confronté à des dysfonctionnements et à des indisponibilités de responsables, la continuité de nos actions n'est pas toujours assurée.
Objectif	Faciliter l'intégration de nouveaux membres au Comité Directeur et de nouveaux dirigeants, aussi bien au niveau de Neuville Sports Général que dans les Sections : • identifier les candidats potentiels, • les approcher en direct, les convaincre, • commencer par des petites activités et selon leur intérêt développer leur implication dans l'organisation. Il s'agit de former les dirigeants, les trésoriers, les membres du Comité Directeur au fonctionnement d'une association et aux pratiques comptables.
Résumé de l'action	En favorisant les formations groupées internes, avec intervenant interne ou externe dans le but d'harmoniser les connaissances sur le milieu associatif, le plus tôt possible.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

	En doublant certains postes primordiaux. En créant une adresse courriel spécifique à Neuville Sports (existe déjà) ainsi qu'une adresse générale par section et par poste du Bureau de cette section.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	Le Comité Directeur
Récurrance (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Former les membres du Comité Directeur	En cours	Commission formation.	Voir dans le catalogue des formations FSCF.
ETAPE 2	Doubler les postes primordiaux	Fait	Le Bureau	
ETAPE 3	Créer les adresses mail génériques des postes du Bureau et des sections	Fait	Le Bureau	Cela impose qu'à chaque changement de titulaire du poste une transmission de l'identifiant et du mot de passe soit réalisée. Ainsi, une fois les droits d'accès à l'outil de stockage des données mis en place, il n'y a plus à y revenir. De même l'historique des courriels reste en place.
EVALUATION	A chaque réunion de bureau. Rapport d'avancement au Comité Directeur.			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-B: Gestion des Ressources Matérielles

Intitulé de l'action	<i>Gestion des ressources matérielles</i>
Etat des lieux	Il est constaté que chaque section possède des matériels qui le plus souvent ne sont pas connus des autres sections et donc ne sont pas partagés.
Objectif	Mutualiser autant que possible les matériels existants afin d'éviter que chaque Section n'investisse.
Résumé de l'action	Recenser le matériel disponible dans chaque section en spécifiant où il est stocké et s'il est possible de le prêter à d'autres sections. Inventaire par les sections à effectuer tous les ans. Centralisation par le Bureau.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	Les sections
Récurrance (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle et à chaque acquisition en cours d'année.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Définir un document d'inventaire à destination des sections	Fait	Le Bureau	
ETAPE 2	Constituer ou mettre à jour le fichier des matériels	A suivre annuelle ment au 1er novembr e	Le Bureau	
ETAPE 3	Donner accès au fichier par les sections	En cours		Le fichier est stocké dans Google Drive pour mise à jour et est accessible en lecture via le site Internet pour les personnes ayant un compte.
EVALUATION	Annuelles			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-G: Le site de la Salle Saint-François

Intitulé de l'action	<i>Le site de la Salle Saint François</i>
Objectif	Réhabilitation du site pour diverses utilisations (réunions, stockage, parking, ...).
Résumé de l'action	Une étude a été lancée il y a quelques années sous forme d'enquête et de commission pour définir le devenir de ce site. L'étude est toujours en cours. L'idée est de détruire la grande salle, de transférer les garages vers un autre endroit, afin de libérer un grand terrain sur l'arrière qui pourrait être vendu, de construire une nouvelle grande salle reliée à la petite par un passage. Une partie permettrait de stocker les archives et les matériels, cette dernière salle étant réhabilitée. Le coût étant élevé, diverses solutions de financement sont à l'étude.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	La Commission SSF
Récurrance (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Rouvrir le projet	Fait	Le Bureau	
ETAPE 2	Obtenir la validation de l'Architecte des Bâtiments de France pour implanter des structures type "Algéco"	A faire	Le Bureau	
ETAPE 3	Voir si les "Algéco" du cabinet médical temporaire peuvent aller sur le site	A faire	Le Bureau + la Municipalité	
Etape 4	Etablir le coût financier de cette implantation	A faire	Le Bureau	
Etape 5	Faire valider le projet par le Comité Directeur	A faire	Le Bureau	

EVALUATION			Annuelle
------------	--	--	----------



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

PERSPECTIVES			Sensibiliser tous les membres
--------------	--	--	-------------------------------



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-H: Connaissance des valeurs de Neuville Sports

Intitulé de l'action	<i>Connaissance des valeurs de Neuville-Sports</i>
Objectif	Faire connaître les valeurs de Neuville-Sports à ses membres
Résumé de l'action	Remettre à chaque nouvel adhérent un fascicule qui décrit les valeurs. Fascicule à réaliser.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Un coordonnateur par section, à désigner
Partenaires associés à l'action	Bureaux des sections
Réurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle (renouvellement des membres)



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Nommer les coordonnateurs	Fait	Le Bureau	
ETAPE 2	Discussion en bureau de sections	Fait	Le Bureau	
ETAPE 3	Distribuer le document "Valeurs" à chaque nouveau licencié	Annuellement en septembre	Les secrétaires de sections	Par mail
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2026-A: Communication

Intitulé de l'action	Communication
Objectif	Uniformiser les outils de communication externe (Lettres, Conventions, Contrats, etc...)
Résumé de l'action	Collecter les différents supports de communication auprès des sections et élaborer des modèles communs à toutes les sections
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau + Les secrétaires de sections
Partenaires associés à l'action	Les Présidents de sections
Récurrance (annuelle, biannuelle, ...)	Une fois + contrôle permanent



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE : ACTION N° 2026-A: *Communication*

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Avoir un modèle courrier officiel NS avec toutes les sections et Fédérations délégataires des sections + FSCF (Ajouter le logo Danse et GR)	2026	Le Bureau	
ETAPE 2	Au niveau section, ajouter le logo FSCF systématiquement	2026	Le Bureau	
ETAPE 3	Définir des modèles types de Conventions, de contrats, de courriers, etc...	2026		
ETAPE 4	Réaffiliation à Jeunesse et Sports	2026		
ETAPE 5	Ajouter ces dispositions au Règlement Intérieur	2026		
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2026-B: Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Intitulé de l'action	RSO
Objectif	Obtenir le label FSCF "Démarche responsable"
Résumé de l'action	Choisir un thème dans chacun des 6 sujets
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau + commission RSO
Partenaires associés à l'action	Les Présidents de sections + FSCF
Récurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Une fois + renouvellement périodique



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE : ACTION N° 2026-B: Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Choisir les thèmes	2026	Le Bureau	
ETAPE 2	Création de la commission	2026	Le Bureau + Comité Directeur	
ETAPE 3	Traiter chaque thème	2026	La commission + le Bureau	
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Etape 1 : ACTION N° 2026-B: Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Thèmes et actions retenues

	Thèmes	Actions
1	Gouvernance responsable et durable de ses activités	Nommer une personne, un groupe dédié à la RSO
		Organiser des groupes de réflexion autour de la RSO
2	Management et épanouissement des parties prenantes	Former les salariés et les bénévoles
		Engager des jeunes (service civique, stagiaires, alternants, SNU)
3	Respect et implication des pratiquants	S'engager dans la certification fédérale
		Garantir une pratique sans discrimination
4	Se mobiliser pour l'environnement	Tendre vers le zéro déchet
5	Respect des règles et des valeurs éthiques	Mettre en valeur le patrimoine historique de l'association
		Veiller au respect des encadrants, arbitres, juges lors des manifestations
6	Attractivité des territoires et causes d'intérêt général	Collaborer avec les commerces locaux
		Créer des partenariats locaux pour partager, dialoguer et favoriser la construction de stratégies communes



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FIN DU DOCUMENT